

NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 27/02/2025

Dénomination du médicament

CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle

Charbon activé

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 5 à 10 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?
3. Comment prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?
6. Contenu de emballage et autres informations.

1. QUEST-CE QUE CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Ce médicament contient du charbon, c'est un adsorbant intestinal.

Classe pharmacothérapeutique : Adsorbant intestinal (A appareil digestif et métabolisme), code ATC : A07BA01.

Ce médicament est indiqué chez l'adulte et l'adolescent de plus de 15 ans en cas de ballonnement intestinal et de flatulence, en complément des mesures hygiéno-diététiques.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 5 à 10 jours.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?

Ne prenez jamais CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle :

- si vous avez un ralentissement du transit intestinal,
- si vous êtes allergique à l'arachide ou au soja en raison de la présence d'huile de soja, ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle.

En cas de ballonnement, flatulences, évitez :

- Les aliments contenant de l'air (boissons gazeuses, pain frais).
- Les aliments riches en hydrates de carbones non absorbables (légumes secs, choux, crudités, oignons).

En cas de diarrhée associée, il est nécessaire de :

- Se réhydrater par des boissons abondantes, salées ou sucrées, afin de compenser les pertes de liquide dues à la diarrhée (la ration quotidienne moyenne en eau de l'adulte est de 2 litres).

· Salimenter le temps de la diarrhée :

- en excluant certains apports et en particulier les crudités, les fruits, les légumes verts, les plats épicés, ainsi que les aliments ou boissons glacés,
- en privilégiant les viandes grillées, le riz.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Par mesure de précaution, il convient de prendre le charbon activé à distance de tout autre médicament (plus de 2 heures, si possible). Cela concerne en particulier la prise d'acide acétylsalicylique, d'antihistaminiques H2 et de lansoprazole, de bisphosphonates, de cationésines, de certaines classes d'antibiotiques (fluoroquinolones, cyclines, lincosamides) et certains antituberculeux, de digitaliques, de glucocorticoïdes, de hormones thyroïdiennes, de neuroleptiques phénothiaziniques, de sulpiride, de certains bêta-bloquants, de pénicillamine, de sels (fer, phosphore, fluor), de chloroquine, de dolutégravir, de fexofénadine, d'élvitégravir, de rosuvastatine, de tériflunomide, d'ulipristal.

CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Grossesse

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Demander tout conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

La prise de ce médicament est possible pendant l'allaitement.

Demander tout conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle contient de l'huile de soja.

3. COMMENT PRENDRE CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

Réservé à l'adulte et à l'adolescent de plus de 15 ans.

2 capsules, 2 à 3 fois par jour.

Mode d'administration

Voie orale.

Avaler la capsule telle quelle avec un verre d'eau.

Fréquence d'administration

2 à 3 fois par jour.

Durée du traitement

5 à 10 jours.

Si les symptômes persistent ou s'aggravent un avis médical est requis.

Utilisation chez les enfants et les adolescents

Sans objet.

Si vous avez pris plus de CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle que vous n'auriez dû

Sans objet.

Si vous oubliez de prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle

Ne prenez pas de double dose pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

Si vous arrêtez de prendre CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Ce médicament peut, chez certaines personnes, entraîner des effets plus ou moins gênants, notamment une coloration foncée des selles peut apparaître.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

[Boîte métallique] A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Conserver la boîte métallique soigneusement fermée à l'abri de l'humidité.

[Plaquettes]

[Zones climatiques I et II] Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

[Zones climatiques III et IV] A conserver à une température ne dépassant pas 25°C et à l'abri de l'humidité.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-légout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle

· La substance active est :

Charbon activé..... 125,0 mg

Pour une capsule molle

· Les autres composants sont :

Huile de soja, cire d'abeille jaune, lécithine de soja.

Composition de l'enveloppe de la capsule molle : glycérol, gélatine.

Quantité de CHARBON DE BELLOC 125 mg, capsule molle et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de capsules molles sous plaquettes de 36 ou de 60, ou en boîte de 36.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES DE BELLOC

8 RUE CHRISTOPHE COLOMB

75008 PARIS

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES URGO HEALTHCARE

42 RUE DE LONGVIC

21300 CHENOVE

FRANCE

Fabricant

CREAPHARM INDUSTRY

29 RUE LEON FAUCHER

51100 REIMS

OU

LABORATOIRE DIEPHEZ

6A ROUTE DE MUNCHHAUSEN

67470 SELTZ

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

< {MM/AAAA}>< {mois AAAA}.>

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de IANSM (France).